

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2023 et avis d'accès aux documents de l'assemblée

Vous recevez le présent avis à titre d'actionnaire de la CIBC

Cette année, vous pourrez participer à l'assemblée par webdiffusion en direct à l'adresse https://cibcvirtual.com/agm2023 ou en personne à l'auditorium de CIBC Square, au 81 Bay Street, Toronto (Ontario), et des mesures seront en place à l'assemblée pour continuer à prioriser la santé et la sécurité des participants. Dans tous les cas, vous pourrez participer, voter et poser vos questions à l'assemblée. Nous vous invitons à visiter la page dédiée à notre assemblée annuelle dans la section Relations avec les investisseurs de notre site Web au www.cibc.com/francais pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure de notification et d'accès

Protéger l'environnement – Dans le cadre de notre engagement continu à protéger l'environnement et à accélérer les mesures pour le climat, nous réduisons la quantité de documents papier que nous envoyons à nos actionnaires. Vous nous avez dit à quel point la viabilité environnementale est importante pour vous et nous donnons suite à vos commentaires dans la concrétisation de notre stratégie ESG et de notre ambition de carboneutralité.

Notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction – Nous avons recours à des procédures de notification et d'accès pour envoyer à nos actionnaires inscrits et non inscrits la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2023 (la circulaire), comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. En d'autres termes, notre circulaire sera publiée en ligne pour que vous puissiez y accéder, plutôt que d'être imprimée et de vous être envoyée par la poste. Le présent avis vous indique la marche à suivre pour accéder à la circulaire en ligne ou en demander une copie papier. Nous joignons également un formulaire de procuration (si vous êtes un actionnaire inscrit) ou un formulaire d'instructions de vote (si vous êtes un actionnaire non inscrit). Dans les deux cas, ce formulaire vous permet d'exercer vos droits de vote. Pour de l'information sur la façon de voter, veuillez consulter la rubrique « Vote » ci-dessous.

Il est important de lire la circulaire avant d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Nos états financiers annuels et notre rapport de gestion – La façon dont nous vous envoyons nos états financiers annuels et notre rapport de gestion (avec la circulaire, les « documents de l'assemblée ») varie selon que vous êtes un actionnaire inscrit ou non inscrit (ces termes sont définis au verso). Si vous êtes un actionnaire inscrit et que vous n'avez pas opté pour la livraison électronique ou n'avez pas choisi de ne pas recevoir nos états financiers annuels, nous sommes tenus de vous envoyer nos états financiers annuels et vous recevrez un exemplaire imprimé de notre rapport annuel avec le présent avis. Si vous êtes un actionnaire non inscrit, nous utiliserons les procédures de notification et d'accès pour vous envoyer nos états financiers annuels et notre rapport de gestion, comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, de sorte que vous puissiez accéder à ces documents en ligne de la même façon que notre circulaire.

AVIS DE CONVOCATION

DATE ET HEURE: Le mardi 4 avril 2023 à

13 h (HAE)

LIEU: Assemblée virtuelle par webdiffusion en direct. Connectez-vous au

https://cibcvirtual.com/agm2023 au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée. En personne à l'auditorium de CIBC Square, 81 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 0E7

Vous pouvez écouter l'assemblée (sans toutefois y voter) en composant l'un des numéros suivants :

	Français	Anglais
Appels locaux	416 406-0743	416 641-6150
Sans frais (Canada et États-Unis)	1 866 969-5910	1 800 696-5894
Code d'accès	6552323#	2296336#

Pour accéder aux documents de l'assemblée

Site Web de Compagnie Trust TSX (Trust TSX) : www.documentsassemblee.com/TSXT/cibc_fr/

La page dédiée à notre assemblée annuelle dans la section Relations avec les investisseurs de notre site Web :

www.cibc.com/francais

SEDAR : www.sedar.com

EDGAR: www.sec.gov/edgar.shtml

Ordre du jour de l'assemblée

recevoir nos états financiers pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ainsi que le rapport des auditeurs sur ceux-ci

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre circulaire :

Page 1, et notre rapport annuel 2022

	addition of the sound of		
2	élire les administrateurs	Pages 1 et 9 à 22	
3	nommer les auditeurs	Pages 1 et 29 à 30	
4	voter à l'égard d'une résolution de consultation sur notre philosophie de rémunération des cadres supérieurs	Pages 1 et 59 à 82	
5	voter à l'égard des propositions des actionnaires	Pages 1 et 99 à 108	

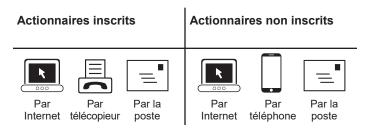
L'assemblée pourra également examiner toute autre question qui lui sera dûment soumise.

Suite au verso

Vote

Veuillez noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions avant l'assemblée en utilisant l'une des méthodes suivantes :



Votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote explique comment voter au moyen de chacune de ces méthodes. Veuillez suivre les instructions qui y sont indiquées. Nous vous encourageons à voter avant l'assemblée.

Vous pouvez également voter pendant l'assemblée, soit par scrutin en ligne lors de la webdiffusion en direct au https://cibcvirtual.com/agm2023, soit en personne pendant l'assemblée à l'auditorium de CIBC Square. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de voter, veuillez consulter la rubrique « Vote » à la page 3 de la circulaire.

Actionnaires inscrits

Vous êtes un actionnaire inscrit si vous détenez un certificat d'actions papier à votre nom ou si vos actions sont détenues par l'entremise du système d'inscription directe. Pour que votre vote soit comptabilisé, votre procuration doit parvenir à Trust TSX avant 13 h (HAE) le lundi 3 avril 2023.

Actionnaires non inscrits

Vous êtes un actionnaire non inscrit si vos actions sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, un courtier ou une société de fiducie. Vous devez laisser suffisamment de temps à votre intermédiaire pour recevoir vos instructions de vote et y donner suite avant 13 h (HAE) le lundi 3 avril 2023. Veuillez consulter votre formulaire d'instructions de vote pour connaître la date avant laquelle vous devriez envoyer ce formulaire.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit et souhaitez assister à l'assemblée virtuelle par webdiffusion en direct et voter en ligne, vous DEVEZ prendre certaines mesures supplémentaires.

Veuillez vous reporter à la rubrique « Vote » à la page 3 de la circulaire pour de plus amples renseignements.

Les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas dûment nommés comme fondés de pouvoir et inscrits auprès de Trust TSX ne pourront pas voter à l'assemblée, mais ils pourront y assister à titre d'invités.

Demander une copie papier des documents de l'assemblée

Sur demande, Trust TSX fournira sans frais une copie papier de la circulaire ou du rapport annuel pendant un an suivant la date du dépôt des documents de l'assemblée sur SEDAR. Voici comment demander une copie papier.

AVANT L'ASSEMBLÉE

Rendez-vous au

https://www.documentsassemblee.com/TSXT/cibc_fr/, composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 416 682-3801 (autres pays) ou envoyez un courriel au TSXT-fulfilment@tmx.com.

Si vous soumettez votre demande avant le 4 avril 2023 (date de l'assemblée), les documents de l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant votre demande.

Veuillez noter que vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ni de formulaire d'instructions de vote. Veuillez donc conserver votre formulaire original pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Pour vous assurer de recevoir la copie papier avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande devrait parvenir à Trust TSX au plus tard à 17 h (HAE) le 21 mars 2023, ce qui nous donne trois jours ouvrables pour traiter les demandes, compte tenu des délais d'envoi habituels.

APRÈS L'ASSEMBLÉE

Composez le <u>1 888 433-6443</u> (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le <u>416 682-3801</u> (autres pays) ou envoyez un courriel au TSXT-fulfilment@tmx.com.

Si vous soumettez votre demande le 4 avril 2023 ou après cette date, les documents de l'assemblée vous seront envoyés dans les dix jours civils suivant votre demande.

Si vous avez des questions concernant le présent avis, la procédure de notification et d'accès ou l'assemblée, veuillez composer le <u>1 800 258-0499</u> (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le <u>416 682-3860</u> (autres pays).

Renoncez au papier!

Inscrivez-vous à la transmission électronique de nos documents de l'assemblée et autres documents d'information continue pour les années à venir. L'inscription est facile et la transmission électronique est sécurisée, gratuite, pratique et écologique.

Actionnaires inscrits

Rendez-vous au <u>tsxtrust.com/edelivery/fr</u>, sélectionnez Banque Canadienne Impériale de Commerce, remplissez le formulaire de consentement et cliquez sur « Soumettre ».

Actionnaires non inscrits au Canada

Rendez-vous au <u>www.proxyvote.com</u> et saisissez le numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.



Numéros sans frais pour l'assemblée annuelle des actionnaires 2023 de la Banque CIBC

Pour écouter l'assemblée par téléphone, sans frais, sans toutefois y voter (au Canada et aux États-Unis), veuillez <u>composer les numéros indiqués ci-dessous</u> sur le présent feuillet et ne pas tenir compte des numéros de téléphone sans frais indiqués dans l'encadré « Avis de convocation » de l'avis ci-joint :

- Français: 1 866 696-5910 / code d'accès 6552323#
- Anglais: 1 866 696-5894 / code d'accès 2296336#

Les numéros de téléphone pour les appels locaux dans l'avis ci-joint, également indiqués ci-dessous, demeurent inchangés :

- Français: 416 406-0743 / code d'accès 6552323#
- Anglais: 416 641-6150 / code d'accès 2296336#